

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 27/11/2024 - B2024/066210 - 2013 B 03743 - 794 223 057 - A.E.C PROPRETE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12		Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)	58 000		58 000	58 000	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	6 466	5 630	836	141	695 493,14
	Autres immobilisations corporelles	43 992	24 794	19 197	4 277	14 921 348,87
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	3 800		3 800		3 800
	Autres immobilisations financières	180		180	180	
Total II		112 438	30 424	82 014	62 598	19 416 31.02
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	2 858		2 858	1 975	883 44.72
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	175 363		175 363	191 994	16 632 8.66
	Autres créances	11 484		11 484	14 211	2 728 19.19
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	28 000		28 000	28 000	
	Disponibilités	251 409		251 409	188 543	62 866 33.34
	Charges constatées d'avance (3)	4 669		4 669	3 923	746 19.02
	Total III	473 783		473 783	428 646	45 137 10.53
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		586 221	30 424	555 796	491 244	64 552 13.14

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

3 980

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 000	7 000		
	Réserves				
	Réserve légale	700	700		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	167 822	150 757	17 065	11.32
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	158 600	147 065	11 535	7.84
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	334 122	305 522	28 600	9.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	406	381	25	6.68
	Emprunts et dettes financières diverses		1 391	1 391	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 993	36 407	19 586	53.80
	Dettes fiscales et sociales	165 049	145 000	20 048	13.83
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	226	2 542	2 316	91.12
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	221 674	185 721	35 953	19.36
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		555 796	491 244	64 552	13.14

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

221 674 185 721

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 555 796.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 088 061.67 Euros et dégagant un bénéfice de 158 599.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 600		2 358
Installations générales agencements aménagements divers			799
Matériel de transport	17 047		18 058
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 840		2 204
TOTAL	32 487		23 419
Prêts, autres immobilisations financières	180		3 800
TOTAL	180		3 800
TOTAL GENERAL	90 667		27 219

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			58 000	58 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 492	6 466	6 466
Installations générales agencements aménagements divers			799	799
Matériel de transport		2 523	32 582	32 582
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 434	10 611	10 611
TOTAL		5 448	50 458	50 458
Prêts, autres immobilisations financières			3 980	180
TOTAL			3 980	180
TOTAL GENERAL		5 448	112 438	108 638

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 459	171		5 630
Installations générales agencements aménagements divers			235		235
Matériel de transport		14 979	2 866	487	17 358
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 631	1 004	1 434	7 201
TOTAL		28 069	4 276	1 921	30 424
TOTAL GENERAL		28 069	4 276	1 921	30 424
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.		171			
Instal.générales agenc.aménag.divers		235			
Matériel de transport		2 866			
Matériel de bureau informatique mobilier		1 004			
TOTAL		4 276			
TOTAL GENERAL		4 276			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	16 848		16 848		
TOTAL	16 848		16 848		
TOTAL GENERAL	16 848		16 848		
Dont dotations et reprises d'exploitation			16 848		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 800	3 800	
Autres immobilisations financières	180	180	
Autres créances clients	175 363	175 363	
Personnel et comptes rattachés	185	185	
Impôts sur les bénéfices	3 322	3 322	
Taxe sur la valeur ajoutée	834	834	
Groupe et associés	353	353	
Débiteurs divers	6 790	6 790	
Charges constatées d'avance	4 669	4 669	
TOTAL	195 496	195 496	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 200		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	400		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	406	406		
Fournisseurs et comptes rattachés	55 993	55 993		
Personnel et comptes rattachés	83 001	83 001		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 606	34 606		
Taxe sur la valeur ajoutée	40 278	40 278		
Autres impôts taxes et assimilés	7 164	7 164		
Autres dettes	226	226		
TOTAL	221 674	221 674		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	700			700

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages	LINEAIRE	2 ET 4 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	2 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	2, 3 ET 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	4 ANS

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 790
Total	1 790

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	406
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 477
Dettes fiscales et sociales	76 072
Total	85 955

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 669
Total	4 669

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				59 052	59 052
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				13 695	13 695
Total				13 695	13 695
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				32 526	32 526
- exercice				9 279	9 279
Total				41 806	41 806
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				5 907	5 907
- entre 1 et 5 ans				20 184	20 184
Total				26 091	26 091
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				271	271
Total				271	271

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023	30/09/2024
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 000	7 000 700	7 000 700	7 000 700	7 000 700
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	880 454	910 718	951 832	976 633	1 088 062
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	130 204	165 497	232 252	169 939	193 544
Impôts sur les bénéfices	25 142	36 490	54 006	43 538	47 516
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	83 398	111 268	166 247	147 065	158 600
Résultat distribué	45 000	250 000			130 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		184.30	254.64	180.57	208.61
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		158.95	237.50	210.09	226.57
Dividende distribué à chaque action		357.14			185.71
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	13	16	15	16	15
Montant de la masse salariale de l'exercice	435 324	405 738	371 908	397 625	436 123
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	67 467	99 069	87 652	107 810	117 584

AEC PROPLETE
Société par actions simplifiée au capital de 7 000 euros
Siège social : 7 rue Roger Lenoir, 69100 VILLEURBANNE
794223057 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 19 NOVEMBRE 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 158 600,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	158 600,00 euros
A titre de dividendes	120 000,00 euros
Soit 171,43 euros par action	
Le solde	38 600,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 206 422,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),



- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2023 :

130 000,00 euros, soit 185,71 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 130 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

80 000,00 euros, soit 114,28 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

172 000,00 euros, soit 247,71 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 172 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président

